

Les droits des pauvres sont-ils de pauvres droits ? La question, posée il y a 20 ans par le directeur des droits de l'Homme au Conseil de l'Europe, Pierre Henri Imbert, doit être revisitée. Le clivage entre droits civils et droits sociaux tend à être remis en cause : des mouvements sociaux n'hésitent plus à revendiquer en justice le droit à la nourriture, le droit au logement ou aux soins ; des constructions intellectuelles nouvelles s'élaborent et repensent l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'Homme ; certains juges, internationaux comme nationaux, contribuent par leurs décisions à renforcer la justiciabilité, l'effectivité et l'opposabilité des droits sociaux. Ce mouvement, très identifié en Amérique du Sud ou en Inde se remarque également dans d'autres systèmes juridiques, notamment européens. Plus largement, il contribue à réinventer les mécanismes de protection des droits de l'Homme : comités « quasi-juridictionnels », adoption du protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, conceptualisation de notions nouvelles (travail décent, responsabilité sociale des entreprises). Ce colloque international sera l'occasion de discuter du rapport de recherches rendu par le CREDOF à la Mission Recherche Droit et Justice et l'ONPES le 30 novembre 2010 sur la justiciabilité des droits sociaux (www.droits-sociaux.u-paris10.fr). Il offrira l'occasion, par un croisement des regards, de repenser les usages sociaux du droit et le rôle du juge dans la mise en œuvre d'un « État de droit social »

Direction scientifique : Diane Roman, Professeure à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique, chercheuse au CREDOF, diane.roman@ehesp.fr

université
Paris Ouest
Nanterre La Défense

drees

MiRe



Observatoire National
de la Pauvreté et de
l'Exclusion Sociale

Crédits photos: UNESCO/IVALDO ALVES, Brésil

Collège de France

Amphithéâtre Halbwachs
11, place Marcelin Berthelot
75005 Paris — Métro Cluny La Sorbonne

Langues de travail : français et anglais
(traduction simultanée)
Renseignements : Céline Lefebvre
tel: 02 99 02 28 74, celine.lefebvre@ehesp.fr

Collège de France,
Paris
25 et 26 mai 2011

Colloque international

**La justiciabilité des
droits sociaux :
vecteurs et résistances**



CREDOF
Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux



Chaire Droit de la
Santé et Éthique, EHESP

25 mai 2011, matinée
**Un nouveau contexte pour la justiciabilité
des droits sociaux**

Ouverture des travaux : **Mireille Delmas Marty**, Professeure au Collège de France, titulaire de la chaire d'Études juridiques comparatives et internationalisation du droit (9h)

Présidence : **Emmanuel Decaux**, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

1. Rapports introductifs (9h20-10h30)

- Droits sociaux : Éléments de définition, **Véronique Champeil**
- **Desplats**, Professeure UPOND, directrice du CREDOF
- La justiciabilité des droits sociaux : Les obstacles classiques, **Diane Roman**, Professeure à l'École des Hautes Études en Santé Publique

Études de cas :

- Le droit à des conditions minimales d'existence, **Céline Fercot**, docteur de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne- Université de Cologne
- L'affaire du Mininuma au Mexique, **Aline Rivera**, doctorante à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

2. Discussion (10h50-12h30)

Le témoignage des ONG : **Sandra Ratjen**, Commission internationale des juristes

Les analyses de la doctrine :

- La justiciabilité des droits sociaux : concept juridique et évolution jurisprudentielle, **Carlos Miguel Herrera**, Professeur de droit public à l'Université de Cergy-Pontoise, Directeur du CPJP ;
- Le droit social et les droits sociaux: des outils dissonants pour la régulation du social dans le contexte du néolibéralisme, **Lucie Lamarche**, Professeure titulaire, Chaire Gordon F. Henderson, Université d'Ottawa

R e n s e i g n e m e n t s

www.droits-sociaux.u-paris10.fr

Céline Lefebvre,

tel:+ 33 (0) 2 99 02 28 74

celine.lefebvre@ehesp.fr

25 mai 2011, après-midi
**Le droit international,
vecteur de la justiciabilité des droits sociaux**

Présidence : **Danièle Lochak**, Professeure émérite de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Introduction : **Les mutations du droit international**, **Sophie Grosbon**, Maître de conférences à l'Université François Rabelais, Tours (14h)

1. Les Comités des droits sociaux (14h30-15h30)

- Profils juridiques et effectivité des décisions du Comité européen des droits sociaux, **Luis Jimena Quesada**, Professeur à l'Université de Valence, président du Comité européen des droits sociaux
- **Philippe Texier**, conseiller à la Cour de Cassation, membre du comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies

Débats (15h30-16h)

2. Les juges régionaux et les droits sociaux (16h20-18h00)

Étude de cas : La justiciabilité des droits sociaux en Afrique- **Emmanuel Guématacha**, Doctorant, UPOND

- L'Amérique du Sud - **Víctor E. Abramovich**, Professeur à l'Université de Buenos Aires, membre de la Commission Interaméricaine des droits de l'Homme
- L'Union européenne- **Stefano Rodotà**, Professeur émérite, Université la Sapienza, président de la commission scientifique de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- Les droits sociaux et l'Union européenne - **Myriam Benlolo-Carabot**, Professeure à l'Université de Valenciennes,
- Le Conseil de l'Europe- **Carole Nivard**, Maître de conférences à l'Université de Rouen

26 mai, matinée :
**Les techniques internes
de la justiciabilité des droits sociaux**

Présidence : **Ibrahim Kaboglu**, Professeur à l'Université de Marmara

1. Typologie des systèmes juridiques (9h15-11h00) **Christian Courtis**, Haut commissariat aux droits de l'Homme

Études de cas :

- Inde, Afrique du Sud, **David Robitaille**, professeur agrégé à l'Université d'Ottawa«
- Maghreb et du Moyen-Orient, **Imad Khillo**, Maître de conférence à

l'IEP de Grenoble

2. Typologie des procédures juridictionnelles (11h20-12h15)

Malcolm Langford, chercheur, Université d'Oslo ;

Gerardo Pisarello, professeur à l'Université autonome de Barcelone

Carlos Molina, Professeur à l'Université de Medellin.

Débats (12h15-12h30)

26 mai, après midi :
Le droit français et les droits sociaux

Présidence : **Michel Borgetto**, Professeur à l'Université Paris II Panthéon Assas

Études de cas, **Laure Camaji**, Maître de conférences, Université de Paris Sud, **Serge Slama**, maître de conférences, Université d'Evry (14h15)

Le juge administratif français et les droits sociaux (14h30-15h15) : **Yves Struillou**, Conseiller d'État en détachement en service extraordinaire à la Cour de cassation ; **Virginie Donier**, professeure à l'Université de Franche Comté

Le juge judiciaire français et les droits sociaux (15h30-17h) : **Marc Pichard**, Professeur à l'Université de Lille 2, **Xavier Prétot**, Conseiller à la Cour de Cassation, **Alain Supiot**, Directeur de l'Institut d'Études Avancées de Nantes, membre de l'Institut Universitaire de France

Discussion (17h30-18h30)

Robert Lafore, Professeur à l'Université de Bordeaux IV Montesquieu

Paul Bouchet, conseiller d'État honoraire, ancien président d'ATD Quart Monde

C o m i t é s c i e n t i f i q u e

Pr. Michel Borgetto, Emmanuel Dockes, Olivier de Frouville, Stéphanie Hennesse-Vauchez, Carlos Miguel Herrera, Robert Lafore, Daniele Lochak, Dominique Thouvenin, Sébastien Touzé